

LA VOIX

Paroisses de : SIBRET - MORHET CHENOIGNE

23^{ème} année



Unité pastorale de Vaux-sur-Sûre

Abbé Philippe MEYER
Place du Marché, 5 (V/S)
[0493/83.48.76]

Abbé Charlemagne TIEBREY
Remoiville, 8 (V/S)
[0466/17.58.37]

Numéro 282
Avril 2024



Année B
S. Marc



MESSES DOMINICALES POUR NOTRE U.P. DE VAUX-SUR-SÛRE

	LES SAMEDIS	LES DIMANCHES
Sem. 01	18H00 : Nives – 18H00 SIBRET	09H30 : Juseret – 11H00 : Rosières et Grandru
Sem. 02	18H00 : Nives – 18H00 : MORHET	09H30 : Hompré – 11H00 : Vaux-sur-Sûre et Assenois
Sem. 03	18H00 : Nives – 18H30 : Remichampagne	09H30 : Lescheret – 11h00 : SIBRET et Bercheux
Sem. 04	18H00 : Nives – 18H00 : CHENOIGNE	09H30 : Remoiville – 11H00 : Vaux-sur-Sûre et Assenois
Sem. 05	<i>Les messes seront réparties en fonction de l'actualité du moment.</i>	

EDITORIAL

Quel signe peux-tu nous donner pour agir ainsi ?

A vrai dire, il nous faut les scruter ! La prière de Juliane, une sœur du petit Carmel de MAZILLE en Bourgogne, le disait avec ses mots le 31 décembre dernier : « *Seigneur, Dieu de la Vie, combien de fois au cours de cette année n'avons-nous pas avancé dans le réel comme un fil au-dessus de l'abîme, avec comme seul appui pour nos pas la foi en une Promesse entendue dans le creux de l'oreille, alors que guerres et injustices ne cessent de bouleverser notre monde ? Combien de fois au cœur de la menace un espace insoupçonné ne s'est-il ouvert, un espace dans lequel aimer et créer [...] était encore possible ? Tu n'as pas éliminé le mal, tu ne nous protèges d'aucune douleur, mais tu nous ouvres la voie vers une autre plénitude. Celle de la Tendresse qui nous fait aimer la vie même lorsque nous ne la comprenons pas, même quand le tragique ou l'absurde semblent prendre le dessus* ».

Pour Juliane aujourd'hui, le signe, c'est un espace insoupçonné qui permet d'aimer et de créer. Pour Saint Jean-de-la-Croix au 16^e siècle, de l'ordre du Carmel lui aussi, c'est ce qu'il appelle « un je-ne-sais-quoi qui d'aventure se trouve ».

Dieu veut simplement marcher avec nous.

Et le signe de cette marche main dans la main avec Dieu, c'est ce « je ne-sais-quoi » qui nous ouvre à plus grand que nous. Le signe, c'est cet espace insoupçonné qui permet d'aimer et de créer en nous faisant presque frôler du doigt quelque chose de l'ordre de l'indicible. En définitive, le signe pour que nous puissions toujours avoir confiance en la Vie, c'est ce Messie crucifié, un homme qui va jusqu'au bout de son compagnonnage avec chacun de nous, quel que soit notre chemin, par amour. Dieu veut simplement nous rejoindre dans nos joies et nous tenir la main dans les épreuves.

Par amour, main dans la main... Alors vive la Joie, quand même !

Extrait de l'homélie du 03 mars 2024 à Paris (3^{ème} dimanche de Carême) Le Jour du Seigneur

Sam. 06 avril 24 (18h00)	SIBRET
2^{ème} dimanche de Pâques de l'année B	
Dimanche de la divine Miséricorde	
<i>Lectorat : Thomas DUMONT</i>	

- **M.an.** pour Sophie LOUIS ; pour Marie-Louise LEONARD et Joseph DUMONT
- **M.ch.** pour les défunts de la famille MAQUET-KIMUS ; pour Germain GEORGES ; pour les défunts familles FILBICHE-LOUIS et LOUIS-THOMAS, Victor LOUIS et Marie THOMAS ; pour les défunts famille LONCHAY-VERBOIS et Jacques LONCHAY
- **M. fondées** pour Jean-François COLLARD ; pour Joséphine FENA ; pour Joseph MILITIS ; pour Alfred PONCIN ; pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

Sam. 13 avril 24 (18h00)	MORHET
3^{ème} dimanche de Pâques de l'année B	
<i>Lectorat : Fernande THIRY</i>	
MESSE ENREGISTREE PAR STUDIO S (diffusée le lendemain à 9H)	

- **M.an.** pour Joseph WEBER, Céline BEVER et leur fille Anne
- **M.ch.** pour Raymond PALIGOT ; pour Alphonse LECOMTE, Alice SCHUMER, Germain LECOMTE ; pour Carine THIRY, Marie-Thérèse CHOFFRAY et Louis THIRY
- **M.fondée** pour Charles THIRY

Dim. 21 avril 24 (11h00)	SIBRET
4^{ème} dimanche de Pâques de l'année B	
—➤ Premières communions	
<i>Lectorat : par l'organisation</i>	

- **M.an.** pour Louise VERLAINE
- **M.ch.** pour Léon et Albert PIERRET, Orpha et Ignace MARECHAL ; pour Janine LIEGEOIS et Louis HENKINET, les défunts famille HENKINET-LIEGEOIS ; pour Joseph GROGNA et Léonie PIRON ; pour Alexis NICAISSE et Sophie LOUIS
- **M. fondées** pour Auguste MALFAIT ; pour Maria PIERRET ; pour Françoise LIEGEOIS ; pour Henriette ANNET et ses parents ; pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

Sam. 27 avril 24 (18h00)	CHENOEGNE
5^{ème} dimanche de Pâques de l'année B	
<i>Lectorat : Jean-Louis PECHON</i>	

- **M.an.** pour Marie-Ange BURNOTTE; pour Simon AMANFO; pour Marie LANNERS; pour Léa RULKIN et Charles BURNOTTE
- **M.ch.** pour les défunts de la famille COPINE-ANTOINE ; pour Jean DEHEZ et les défunts famille DEHEZ-INCOUL

- **M.ch. (Si)** pour Albert WILLOT, Marguerite ZABUS, Jean-Louis WILLOT et Eléodore TABART, Julienne PIROTTE

Quelques annonces et informations générales

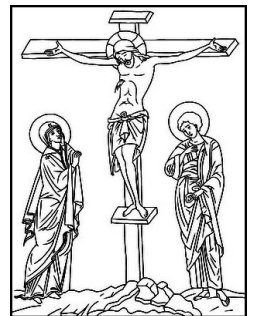
1. Préparation au baptême : mercredi 17 avril 2024 (20h) s'inscrire au 0493.83.48.76
 2. Sacrement des malades : Samedi 04 mai 2024 à 18H00 à NIVES au cours de la messe.
 3. Nos joies : un baptême pour notre secteur spécifique en avril
- ❖ Samedi 13 avril 2024 à **16H00 (SIBRET)** baptême de Léna **GOOSSE**, enfant de Florentin et de Laurie **THOMAS**

4. Les sept paroles du Christ prononcées sur la Croix

Les quatre évangélistes mentionnent plusieurs paroles qui auraient été prononcées par Jésus sur la Croix. Si Marc et Mathieu n'attribuent au Christ que la sentence « Éli, Éli, lama sabachtani ? » (Mt 27,46 | Mc 15,34), inspirée du Psaume 22, 2. Luc et Jean font parler et même converser Jésus notamment avec les deux larrons, Jean et sa mère.

Dans un ordre chronologique, discutable sachant que l'attribution de ces paroles à Jésus porte à interprétation, celui-ci aurait dit :

1. « Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23,34)
2. « En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis » s'adressant au bon larron (Lc 23,43)
3. « Femme, voici ton fils,(...) Voici ta mère » s'adressant tout à tour à sa mère et à Jean, le disciple qu'il aimait (Jn 16, 26-27)
4. « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »
(Voir ci-dessus Matthieu et Marc)
5. « J'ai soif » (Jn 19,28)
6. « Tout est achevé » (Jn 19,30)
7. « Père, entre tes mains, je remets mon esprit » (Lc 23,46) inspiré du Ps 31,6



5. Les amis de Lourdes – tirage du mercredi 13 mars 24 à HOUMONT

Sur ce bulletin, ne sont reprises que les personnes concernant nos trois paroisses (sauf erreur ou omission). Vous pourrez consulter les autres gagnant(e)s via d'autres canaux et notamment notre site paroissial.

PELERINS : Léa **RASKIN** et Laurence **PARACHE** de Sibret – Virginie **BERTIN** de Chenogne
Carole **THILL** de Villeroux – Apoline **FORGET** de Morhet

MALADES : Germaine **DABE** et Albert **SKA** de Remience – Dominique **CALAY** et André **DENGIS**
de Sibret – Janet **AMANFO** de Chenogne

ZELATRICES : Michèle **PAQUAY** de Sibret – Solange **JEANGOÛT** de Mande Sainte Marie

6. Lundi 08 avril 2024 : fête de l'Annonciation du Seigneur

Neuf mois d'espérance



Dans neuf mois, nous fêterons Noël, la Nativité du Seigneur. Ainsi, l'annonce faite à Marie par l'ange Gabriel inscrit la naissance de Jésus dans le temps des hommes et des femmes. Les neuf mois à venir que Marie, comme toute maman, a vécu patiemment, sont le signe que Dieu s'est fait humain, selon les lois du corps humain. L'incarnation de Dieu dans l'humanité concerne, bien-sûr, la naissance de Jésus mais aussi sa mort sur la Croix. C'est cela qui nous sauve : Dieu s'est fait homme pour qu'avec lui, nous,

7. Accorder son pardon

Père, rien n'est aussi difficile que d'offrir un vrai pardon, surtout à ceux et celles qui nous sont proches et nous ont réellement fait souffrir. Comme il est difficile ce pardon-là !

Tant de prétextes tourbillonnent dans notre tête;
"Est-ce bien à moi de commencer ?
"Est-ce bien la peine ? Non, je ne peux pas maintenant, demain peut-être ..."
Il nous en coûte de pardonner.
Est-ce même possible ?
Père, nous le savons, la réconciliation et le

pardon ne peuvent venir que de Toi.

Alors, accorde-nous la grâce du pardon, la force de nous réconcilier avec ceux qui sont sous notre toit, avec ceux qui sont loin: le conjoint qui est parti, l'enfant qui a brisé les attaches. Fais-nous aimer nos ennemis. Ne permets pas que le soleil se couche sur une rancune ou une colère en nos coeurs. Fais-nous la grâce du premier pas et nous Te ressemblerons.

Cardinal Danneels

8. Intention de prières du Pape François pour avril 2024

POUR LE RÔLE DES FEMMES

Prions pour que la dignité et la richesse des femmes soient reconnues dans toutes les cultures et que cessent les discriminations dont elles sont victimes dans différentes parties du monde.

9. Extrait d'une homélie (1)

Le poète René **de Obaldia** (2) a fait quelques vers très beaux à propos de l'adverbe
« **TANT** »

Tant de portes à ouvrir, à fermer
Tant de lits à faire, à défaire
Tant d'escaliers à monter, à descendre
Tant de vaisselles à laver, à essuyer
Tant de linges à blanchir, à noircir.

Tant de poignées de main à distribuer.
Tant de lettres à écrire.
Tant de paroles à prononcer ...
Tant de tout et si peu de quelque chose.
Tant de choses et si peu de quelque tout.

Tant et tant, et si peu de si peu, qu'il y a là de quoi décourager le meilleur, de quoi aller planter sa tente dans le désert. Mais tant et tant de grains de sable ...

(1) Cet extrait est tiré de l'homélie du Chanoine ROCHETTE prononcée à la messe télévisée du dimanche 10 mars 2024 (4^e dim. de Carême B)

(2) René **de Obaldia**, né le 22 octobre 1918 à Hong Kong et mort le 27 janvier 2022 à Paris, est un dramaturge, romancier et poète français.

10. Les collectes

Les fabriques d'église sont des établissements publics chargés de la gestion du temporel du culte. Ceci signifie qu'elles ne sont tenues de prendre à leur charge que les frais directement liés à l'exercice public du culte (article 37 du décret impérial du 30 décembre 1809) et que, en ce qui concerne le produit des collectes et des tronc, elles ne perçoivent que les offrandes destinées au culte proprement dit (article 36 du décret, en particulier les 6° et 7°).

Les diocèses de Belgique ont été chacun amenés à fixer des règles permettant de déterminer quelles sont les collectes ou produits des tronc destinés au culte. En ce qui concerne le diocèse de Namur, l'usage consiste à réserver une collecte par mois (au strict minimum une collecte tous les deux mois pour les paroisses les plus pauvres) pour les besoins du culte : cette somme est versée annuellement à la fabrique d'église qui l'enregistre en recettes à l'article 15 de ses comptes.

Pour le surplus, les collectes impérees, destinées à des œuvres particulières, retournent à l'Évêché qui les distribue. Le solde appartient à la paroisse (caisse paroissiale) et sert à financer les frais de catéchèse et autres dépenses non inhérentes à l'exercice public du culte.